

**ENSEIGNER LA LITTÉRATURE AUJOURD'HUI, EN CLASSE DE
FLE, UN VRAI DÉFI !**

**TEACHING LITERATURE TODAY, IN FFL CLASSES, A
REAL CHALLENGE!**

**INSEGNARE LETTERATURA OGGI IN FLE CLASS, UNA VERA
SFIDA!**

Aurelia IORDACHE¹

Résumé

Le présent travail se propose d'analyser la place du texte littéraire dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, document qui représente le fondement théorique pour l'élaboration de programmes pour les langues étrangères étudiées en Europe. L'enseignement de la littérature à l'école est une façon de faire naître le plaisir de lire en français, d'éveiller et travailler l'imaginaire enfantin, de développer la sensibilité esthétique et affective des élèves et d'aider les enfants à s'exprimer et à se construire en tant que personnes. Nos réflexions portent sur ce que l'enseignement de la littérature, aux jeunes lecteurs, en classe de FLE, suppose aujourd'hui : la formation, l'implication et l'adaptation des enseignants, les programmes de français langue étrangère, les manuels de FLE, les pratiques pédagogiques et les ressources proposés par les officiels de l'éducation.

Mots-clés : littérature, jeunesse, langues étrangères, Cadre Européen, compétences

Abstract

The present work proposes to analyze the place of the literary text in the Common European Framework of Reference for Languages, a document which represents the theoretical basis for the development of programs for the foreign languages studied in Europe. Teaching literature at school should aim at stimulating the pleasure of reading in French, at awakening and working on the child's imagination, at developing students' aesthetic and emotional sensitivity and at helping them develop themselves as individuals. Our reflections focus on what teaching literature to young readers, in French classes (FLE), implies today: teachers' training, involvement and adaptation, teaching practices and resources offered by education officials.

Keywords: literature, youth, foreign languages, European framework, skills

Riassunto

¹ aura_giordas@yahoo.com, Université de Pitești, Roumanie.

Il presente lavoro si propone di analizzare la collocazione del testo letterario nel Quadro Comune Europeo di Riferimento per le Lingue, documento che rappresenta la base teorica per lo sviluppo dei programmi per le lingue straniere studiate in Europa. Insegnare la letteratura a scuola è un modo per favorire il piacere di leggere in francese, risvegliare e lavorare sull'immaginazione del bambino, sviluppare la sensibilità estetica ed emotiva degli studenti e aiutare i bambini ad esprimersi e formarsi come persone. Le nostre riflessioni si concentrano su ciò che l'insegnamento della letteratura ai giovani lettori, nelle classi di francese come lingua straniera (FLE), presuppone oggi: la formazione, il coinvolgimento e l'adattamento degli insegnanti, i programmi di FLE, le pratiche di insegnamento e le risorse offerte dal ministero e dalle altre istituzioni dell'istruzione.

Parole chiave: letteratura, gioventù, lingue straniere, quadro europeo, competenze

Introduction

En Roumanie, l'apprentissage d'une langue étrangère, y compris du français, se réalise essentiellement à l'école ; c'est pour cela que les enseignants doivent bien comprendre leur rôle dans l'éducation des enfants.

L'enfant, cet être humain si fragile, si naïf qui a parfois l'habitude de voir satisfaire tous ses caprices, laisse son parcours scolaire, son destin dans les mains des professeurs. C'est à eux la responsabilité de le faire grandir, de le faire réussir y compris en lui faisant apprendre une langue étrangère.

On a donc besoin d'un effort commun pour découvrir de nouvelles méthodes pédagogiques ou d'autres outils didactiques qui puissent former et développer les compétences langagières des élèves.

Bien que le français soit l'une des langues étrangères enseignées dans les écoles roumaines, elle est quand même loin d'être la plus maîtrisée ou la plus aimée par les élèves roumains.

Le Nouveau curriculum national pour le gymnase, adopté en 2017¹ et mis en pratique à partir de l'année scolaire 2017-2018 par le Ministère de l'Éducation nationale, concerne l'enseignement des langues

¹ Il s'agit de l'Ordre du Ministère de l'éducation nationale no. 3393 du 28.02.2017.

étrangères, y compris du français, dans les écoles roumaines et se concentre essentiellement sur le développement des 8 compétences clés et sur l'usage de la langue dans des situations concrètes. Pour l'enseignement des langues étrangères, nous observons dans les programmes officiels de français¹ tout comme dans toutes les prescriptions ministérielles officielles, une ouverture à l'oral, au son, à l'image et au numérique si nécessaire au déroulement de nos activités pendant cette dernière période de pandémie que tout le monde a malheureusement vécue.

De plus, la valorisation de cette communication orale dans la langue étrangère est actuellement stimulée, encouragée, consolidée et prise en compte à tous les niveaux et par tous les actants. A part cette perspective communicative, l'enseignement du français langue étrangère est de plus en plus axé sur la transmission d'un savoir culturel pratique (des émissions de télévision ou de radio, des publicités, des prospectus, des menus, etc.), donc d'un savoir-faire, généralement plus utile pour l'interaction quotidienne et pour la communication interculturelle. Nous pouvons constater une réorientation de l'enseignement du français langue étrangère non plus compris comme la transmission de savoirs classiques mais comme l'entraînement des compétences communicatives. C'est facile à comprendre qu'il s'agit d'une approche communicative qui met plus d'accent sur le développement et la maîtrise de l'oral que de l'écrit par les élèves qui étudient le français langue étrangère. Ces réglementations nationales représentent la conséquence des études entreprises au niveau européen et surtout de la parution du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Le CECRL favorise l'approche « actionnelle » pour l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères, y compris le français. Cette approche :

¹ Il s'agit de l'Ordre du Ministère de l'éducation nationale no. 3393 du 28.02.2017., l'Annexe no. 2.

[...] considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier. Si les actes de parole se réalisent dans des activités langagières, celles-ci s'inscrivent elles-mêmes à l'intérieur d'actions en contexte social qui seules leur donnent leur pleine signification. Il y a « tâche » dans la mesure où l'action est le fait d'un (ou de plusieurs) sujet(s) qui y mobilise(nt) stratégiquement les compétences dont il(s) dispose(nt) en vue de parvenir à un résultat déterminé.¹

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) est le document qui représente le fondement théorique pour l'élaboration de programmes officiels pour les langues étrangères étudiées en Europe, y compris le français, pour le nouveau curriculum national, pour le profil de formation du futur diplômé, pour les manuels, les divers examens de langue et, bien sûr, pour ce que les élèves de français langue étrangère, par exemple, doivent accumuler, pendant leur parcours scolaire. La composante communicative est très explicite dans le CECRL, mais peut-on dire la même chose sur la place de la littérature ? Quant à ce sujet, le document européen souligne le fait que :

Les littératures nationale et étrangère apportent une contribution majeure au patrimoine culturel européen que le Conseil de l'Europe voit comme « une ressource commune inappréciable qu'il faut protéger et développer ». Les études littéraires ont de nombreuses finalités éducatives, intellectuelles, morales et affectives, linguistiques et culturelles et pas seulement esthétiques.²

Le CECRL souligne, donc, l'apport des études littéraires au développement de l'individu, tout en mentionnant qu'au-delà des buts

¹ *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Conseil de l'Europe, Les Éditions Didier, Paris, 2001, p. 15.

² *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Conseil de l'Europe, Les Éditions Didier, Paris, 2001, p. 47.

esthétiques reconnus tout au long du temps, il y en a également d'autres dont les buts linguistiques et culturelles.

Par conséquent, le travail qui suit se propose d'analyser la place que le CECRL accorde à la « littérature », au « texte/ à l'œuvre littéraire ». Mais qu'est-ce que c'est la littérature ?

Définition du terme littérature

Dans le dictionnaire *Le Petit Larousse illustré* le mot *littérature* est défini comme :

Littérature n. f. (lat. litteratura, écriture). 1. Ensemble des œuvres écrites ou orales auxquelles on reconnaît une finalité esthétique. ◇ C'est de la littérature : c'est un écrit, un discours superficiel, empreint d'artifice, souvent peu sincère. 2. Les œuvres littéraires, considérées du point de vue du pays, de l'époque, du milieu où elles s'inscrivent, du genre auquel elles appartiennent. La littérature francophone du XX^e siècle. 3. Activité, métier de l'écrivain, de l'homme de lettres.¹

La littérature peut être définie comme un :

ensemble des productions langagières, surtout écrites, qui se soumettent à des styles, des règles, des techniques, des genres et qui rassemblent principalement les œuvres écrites d'une communauté, d'une époque, d'un domaine exprimant des préoccupations esthétiques.²

Les chercheurs considèrent donc la littérature, premièrement, comme une « production langagière », qui implique l'usage de la langue ou, si on la regarde d'une perspective didactique, comme un document authentique. Quant à l'œuvre littéraire, Boutevin et Richard-Principalli considèrent que celle-ci :

¹ *Le Petit Larousse Illustré 2006*, Éditions Larousse, Paris, 2005, p. 638.

² Legendre, R., *Dictionnaire actuel de l'éducation* (3e édition), Montréal: Guérin, 2005, p. 841.

visé à donner une représentation complexe du monde et de l'homme, se prête à des lectures plurielles qui permettent à chacun de s'approprier l'œuvre de manière individuelle, s'inscrit dans un ensemble culturel avec lequel s'entretiennent des liens étroits.¹

Par rapport à leur définition, il y a deux remarques à faire : (a) l'œuvre littéraire est mise en rapport avec la lecture, ou, autrement dit, avec ce que l'on appelle compréhension écrite ; (b) elle est vue comme faisant partie d'un « ensemble culturel », donc intégrée dans la culture du peuple respectif, culture avec laquelle les apprenants d'une langue étrangère doivent se familiariser lorsqu'ils étudient celle-ci.

Dans un ouvrage concernant la didactique du français langue étrangère, Cuq et Gruca considèrent que le texte littéraire dans la classe de FLE est une sorte de « véhicule » pour la langue et pour le dialogue des cultures, en étant

comme un véritable laboratoire de langue et comme un espace privilégié où se déploie l'interculturalité.²

En synthétisant, on peut dire que, lorsqu'il s'agit de définir le texte littéraire/la littérature, on prend en considération deux éléments : la langue et la culture.

La littérature dans le CECRL

Dans le CECRL, ce n'est que dans la *Grille pour l'auto-évaluation* des Niveaux communs de compétences de lecture et d'écriture du niveau B2 et C1 qu'apparaît le terme *texte littéraire* ; le terme d'*œuvre littéraire* figure également lorsqu'il s'agit du niveau C2, niveau visé en fin d'études universitaires pour les futurs enseignants de français langue

¹ Boutevin, C. et Richard-Principalli, P. *Dictionnaire de la littérature de jeunesse*, Paris, Vuibert, 2008, p. 164.

² Cuq, J.-P. et Gruca, I., *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde* (2e éd.), Grenoble, Presse universitaire de Grenoble, p. 413.

étrangère, ce qui implique le fait que l'apprentissage de la littérature doit être vu comme condition nécessaire dans l'apprentissage et l'acquisition d'une langue étrangère, à un niveau supérieur.

Les deux compétences mentionnées en relation avec le texte littéraire sont, donc, la compréhension écrite et l'expression écrite, comme il s'ensuit des extraits suivants :

*B2 : Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre **un texte littéraire** contemporain en prose.*

*C1: Je peux comprendre des textes factuels ou **littéraires** longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.*

*C2: Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou **une œuvre littéraire**.*

*C2: Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou **une œuvre littéraire**.¹*

Les textes littéraires sont mentionnés également dans le Chapitre 4 *L'utilisation de la langue et l'apprenant/ utilisateur*, sous-chapitre 4.6 *Le texte*, la section *Les Genres et les types de textes écrits*, parmi les supports proposés par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), étant vue par celui-ci comme des documents authentiques à utiliser en classe de FLE :

Les supports comprennent à l'écrit, par exemple :

- les livres, romans et autres, y compris les revues littéraires

¹ *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Conseil de l'Europe, Les Éditions Didier, Paris, 2001, p. 27.

- *les magazines*
- *les journaux*
- *les modes d'emploi (livres de cuisine, etc.)*
- *les manuels scolaires*
- *les bandes dessinées*
- *les brochures et prospectus*
- *les dépliants*
- *le matériel publicitaire*
- *les panneaux et notices*
- *les étiquettes des magasins, des marchés et des rayons de supermarchés*
- *les emballages et étiquettes de produits*
- *les billets, etc.*
- *les formulaires et questionnaires*
- *les dictionnaires (mono et bilingues), les thesaurus*
- *les lettres d'affaires et professionnelles, les télécopies*
- *les lettres personnelles*
- *les exercices et les compositions*
- *les notes de service, les comptes rendus et les rapports*
- *les notes et messages, etc.*
- *les bases de données (informations, littérature, renseignement, etc.)*¹

Au chapitre 5, *Les Compétences de l'utilisateur / apprenant*, sous-chapitre 5.1 *Compétences générales*, au *Savoir socioculturel*, le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) propose *la littérature*, aux traits distinctifs caractéristiques d'une société européenne, parmi les *Valeurs, croyances et comportements* en relation à des facteurs ou des paramètres tels que :

- *la classe sociale*
- *les groupes socioprofessionnels (universitaires, cadre, fonctionnaires, artisans et travailleurs manuels)*
- *la fortune (revenus et patrimoine)*
- *les cultures régionales*

¹ *Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer*, Conseil de l'Europe, Les Éditions Didier, Paris, 2001, p. 76-77.

- *la sécurité*
- *les institutions*
- *la tradition et le changement*
- *l'histoire*
- *les minorités (ethniques ou religieuses)*
- *l'identité nationale*
- *les pays étrangers, les états, les peuples*
- *la politique*
- *les arts (musique, arts visuels, littérature, théâtre, musique et chanson populaire)¹*

Au chapitre 6, *Les opérations d'apprentissage et d'enseignement des langues*, sous-chapitre 6.1 *Qu'est-ce que les apprenants doivent apprendre ou acquérir ?*, le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) précise à propos de *la littérature* :

Il est des cas où l'apprentissage d'une langue étrangère vise avant tout à doter l'apprenant de savoirs déclaratifs (par exemple sur la grammaire ou sur la littérature ou sur certaines caractéristiques culturelles du pays étranger). Il en est où l'apprentissage d'une langue sera considéré comme un moyen pour l'apprenant de développer sa personnalité (par exemple une plus grande assurance ou confiance en soi, une relation plus aisée à la prise de parole) ou des savoir-apprendre (une plus grande ouverture à la nouveauté, une prise de conscience de l'altérité, une curiosité pour l'inconnu).²

Dans le même chapitre, au sous-chapitre 6.4 *Quelques options méthodologiques pour l'enseignement et l'apprentissage*, pour ce qui est des enseignants, le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) souligne l'importance du rôle de leur comportement devant les élèves dans l'apprentissage d'une langue. Quelle importance accorder :

¹ *Ibidem*, p. 83.

² *Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer*, Conseil de l'Europe, Les Éditions Didier, Paris, 2001, p. 106.

- à l'aptitude à enseigner ?
- à l'aptitude à tenir la classe (organisation) ?
- à la capacité à faire de la recherche et à prendre ses distances par rapport à son expérience ?
- aux styles d'enseignement ?
- à la compréhension de l'évaluation et à la capacité à la mettre en œuvre ?
- à la connaissance du socioculturel et à la capacité à l'enseigner ?
- aux attitudes et aux aptitudes interculturelles ?
- à la connaissance critique et à l'appréciation de la littérature ainsi que la capacité à l'enseigner ?
- à la capacité à individualiser l'enseignement dans des classes où se trouvent des apprenants dont le mode d'apprentissage et les aptitudes sont différents ?¹

On implique le fait que l'enseignant lui-même doit premièrement connaître la littérature d'une manière critique en étant capable d'émettre des jugements de valeurs quant à ce sujet, mais aussi de l'apprécier.

L'État des lieux en Roumanie

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) ne porte pas beaucoup d'attention à l'usage de la littérature dans les classes de langues étrangères, étudiées en Europe, y compris le français.

En Roumanie, ce document est appliqué depuis quelques bonnes années pour enseigner et évaluer pour définir les objectifs dans l'enseignement des langues étrangères.

Actuellement, la littérature, les textes littéraires ou les œuvres littéraires ne sont pas insérés, d'une manière explicite, dans les programmes officiels roumains du français langue étrangère. La situation scolaire montre la disparition presque totale des textes littéraires des manuels scolaires de français langue étrangère tout comme leur absence du nouveau curriculum national pour le français.

¹ *Ibidem*, p. 111.

D'autre côté, le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) ne propose pas directement de méthodes ou d'outils à utiliser en classe de langue étrangère, il demeure donc la responsabilité du Ministère de l'Éducation ou des enseignants de choisir et d'adapter les méthodes et les outils pédagogiques ou didactiques afin de pouvoir former et développer, les compétences de français langue étrangère.

Dans ce contexte, les officiels et les responsables pour la qualité de l'enseignement doivent se préoccuper pour que les enseignants aient à leur disposition les méthodes ou les outils appropriés pour aider leurs élèves à atteindre les niveaux demandés, à la fin de chaque classe et à la fin de leurs études. De plus, dans le nouveau curriculum national pour les langues étrangères, il y a des propositions plutôt que des prescriptions ce qui peut être à la fois, bon et mauvais : l'enseignant a de la liberté, mais, en même temps, s'il a moins d'expérience, il n'a aucune orientation.

Malgré l'absence de la littérature du curriculum roumain et sa présence à peine esquissée dans le CECRL, il y a de nombreux chercheurs qui soulignent les avantages de celle-ci dans l'enseignement des langues :

*[...], le travail avec des textes littéraires écrits dans une autre langue permet **une ouverture culturelle** tout à fait nécessaire dans le contexte de la mondialisation culturelle. Loin de s'effacer totalement, les frontières culturelles sont cachées sous un nivellement culturel superficiel tout en restant présentes dans les têtes et un travail constant d'ouverture et de compréhension est important.¹*

Même si la lecture des textes littéraires n'est pas une pratique d'enseignement ou d'apprentissage dans les classes de français langue étrangère, on doit bien comprendre que la valorisation d'un texte littéraire peut représenter le seul moyen pédagogique qui puisse aborder, transmettre et enseigner la diversité culturelle en classe de FLE.

¹ Keilhauer, A., *Impasse ou chemin de travers ? Le rôle de la littérature dans l'enseignement secondaire et universitaire des langues étrangères*, l'exemple du français en Allemagne. (<https://oblit.hypotheses.org/856>, consulté le 24 juillet 2021)

Propositions pour introduire la littérature en classe de FLE

Les jeunes se trouvent parfois en difficulté devant le texte littéraire, il n'est pas à la portée de tous. Il reste trop souvent opaque à bon nombre d'entre eux, mais c'est un phénomène qui existe même dans leur langue maternelle.

La tâche de l'enseignant est de rendre accessible ce qui est difficile à comprendre aux apprenants, d'identifier les obstacles à la compréhension (les obstacles lexicaux ou syntaxiques) pour permettre à ceux-ci, en leur donnant les outils nécessaires, de travailler la compréhension lexicale, de saisir l'ensemble du texte, la cohérence générale du texte ou du livre et de faire jaillir leurs émotions.

Ainsi, à travers la lecture des textes littéraires, les élèves seront mis en contact direct avec la langue qu'ils essaient de s'approprier, d'une manière ou d'une autre, et cette approche est susceptible d'assurer l'acquisition et l'apprentissage de la langue.

La pratique professionnelle quotidienne montre qu'il est assez compliqué, mais non pas impossible, si l'on connaît bien la réalité de la classe, de proposer aux adolescents ou aux jeunes un extrait de texte littéraire qui puisse satisfaire leurs goûts et de leur faire découvrir implicitement un texte de manière littéraire.

C'est pour cela que nous proposons une liberté totale de l'enseignant en ce qui concerne le choix des textes littéraires à aborder, et par la suite, lui laisser la tâche de faire le tri entre les classiques, les contemporains ou les auteurs qui écrivent en dehors de l'Hexagone, parce qu'il connaît mieux la réalité de sa classe, de ses enfants.

Faut-il aujourd'hui encore imposer les classiques ou se diriger plutôt vers la littérature contemporaine, voire hyper contemporaine?¹

¹ Fournier, B., Entretien avec Florey, S., *Enseigner la littérature et faire résonner la petite musique de l'intime*, Repéré à <https://www.hepl.ch/accueil/sites/institutionnel/accueil/actualites-et-agenda/actu-hep/enseigner-la-litterature-au-xxie.html>

Ce qui est important à comprendre c'est le fait que nous, les enseignants, nous devons nous adapter. La littérature que les enseignants ont étudiée à l'université, il y a des dizaines d'années parfois, n'est pas celle qui doit être enseignée à nos élèves. Le choix d'une littérature classique et l'ouverture à de nouveaux corpus, de jeunesse ou contemporain, à de nouvelles technologies, c'est la clé de réussir d'inoculer aux élèves le désir de lire.

Dans la société actuelle, dominée par le pouvoir économique, par l'argent et orientée vers la culture des médias, les compétences se basent de moins en moins sur la connaissance de l'histoire de la littérature.

Afin de bien développer une culture littéraire chez les élèves, il est aussi important de bien choisir les œuvres qui susciteraient l'intérêt des élèves, surtout s'il s'agit des élèves de français langue étrangère. Il est important de sélectionner une littérature francophone, accessible, à la portée des enfants et conçue pour la jeunesse qui doit correspondre à leurs goûts et à leurs centres d'intérêt, d'identifier et de surmonter les obstacles à la compréhension, d'apprendre à comprendre, à déchiffrer, de trouver les meilleures activités qui puissent répondre à de nombreux objectifs transversaux, d'organiser des ateliers d'écriture, d'activer l'élève, d'essayer de faire le lien avec les connaissances déjà acquises et les intérêts des enfants, d'utiliser les TICE, les outils en ligne par l'apport du numérique dans la classe de français langue étrangère, d'enseigner la littérature de façon ludique et attractive vu l'évolution des didactiques.

Pour éduquer de jeunes lecteurs dans l'esprit de la littérature en dehors des demandes scolaires ou en dehors du temps scolaire et pour essayer de les rendre capables de comprendre, d'interpréter et de comparer des textes, d'indiquer ce qu'ils ont compris et aimé ou même détesté, il faudra commencer par une littérature qui leur soit plus proche, plus à la portée :

La littérature de jeunesse prépare mieux les jeunes élèves à la lecture de la littérature universelle.¹

La lecture des textes littéraires développe le goût de lire en français. Nous facilitons ainsi l'accès à la littérature tout en contribuant à faire des enfants lecteurs, à condition que ces textes correspondent aux centres d'intérêt et au goût des enfants.

La littérature conçue pour l'enfance et la jeunesse prend en compte plusieurs aspects : l'âge, le goût, le besoin et l'intérêt des adolescents, elle représente un gage de simplicité, d'accès, de jeu et implicitement de motivation donc un gain pour tous les actants impliqués dans l'éducation.

Le penchant des apprenants vers la lecture, y compris vers la littérature, dépend en grande partie du milieu familial, du niveau de langue cultivé à la maison, de la prédisposition à la lecture et de l'environnement scolaire. Par conséquent, on devra trouver les moyens pour motiver les jeunes dans la direction de la lecture des textes littéraires.

Mais cela c'est quelque chose qui se construit peu à peu, certes, au début dans leur milieu familial, mais qui continue surtout à l'école, et cela dès la maternelle, un phénomène qui devrait continuer toute la vie !

La littérature est l'expression de la société, comme la parole est l'expression de l'homme. (Louis de Bonald)²

Mais l'enseignant doit se rendre compte que son comportement, ses attitudes et ses actions jouent un rôle très important dans l'apprentissage et l'acquisition d'une langue étrangère. Donc, il faut lui

¹ Benazout, O. (2010). Le rôle de la littérature de jeunesse dans l'acquisition de la langue. 11es rencontres des chercheurs en didactique des littératures. Genève. Repéré à http://www.unige.ch/litteratures2010/contributions_files/Benazout%202010.pdf

² Maloux, M., *Dictionnaire des proverbes, sentences & maximes*, Larousse, Paris, 2006, p. 305.

donner toute la liberté possible à condition qu'il comprenne aussi sa grande responsabilité.

Si les élèves n'apprennent pas à l'école ce qu'est la littérature, où la découvriront-ils ? Si l'école ne leur donne pas le goût des livres, qui le fera ?³

Choisir et s'adapter au monde numérique, s'ouvrir à des technologies qui ne sont plus nouvelles depuis longtemps, parce que les outils numériques sont devenus indispensables surtout aujourd'hui pendant la pandémie, représente une voie à suivre !

La didactique de la littérature doit s'intéresser au numérique parce que celui-ci permet l'usage de nouveaux outils d'enseignement, mais également parce qu'il ouvre un nouveau champ littéraire, celui de la littérature numérique et numérisée, enfin parce que ce nouveau champ conditionne de nouvelles pratiques et modes de lecture, qui ont elles-mêmes des répercussions sur les pratiques des enseignants, fortement incités à s'adapter aux nouvelles technologies.⁴

Les rencontres avec la littérature, les textes littéraires ne doivent pas se passer au hasard, mais doivent être régulières et organisées, hebdomadaires ou au moins mensuelles. Les enfants vont s'y habituer, ils vont explorer des thèmes, des sources, ils vont découvrir d'autres mondes, d'autres univers fascinants leur imagination, assez riche à leur âge, et leur curiosité énormément grande.

³ Guichard, F. « Enseigner la littérature, mission impossible ? », *Fabula / Les colloques, Enseigner la littérature à l'université aujourd'hui*, URL: <http://www.fabula.org/colloques/document1519.php>, page consultée le 24 juillet 2021.

⁴ Brunel-Ventura, M. « Sylviane Ahr, Enseigner la littérature aujourd'hui : « disputes » françaises », *Recherches & Travaux* [En ligne], consulté le 24 juillet 2021. URL: <http://journals.openedition.org/recherchestravaux/837>; DOI: <https://doi.org/10.4000/recherchestravaux.837>

Comme le texte littéraire est un moyen de motivation pour l'apprentissage de la langue dans l'enseignement des langues étrangères, le plaisir de la lecture est activement utilisé pour renforcer la motivation : on vise l'identification à des héros, l'empathie avec l'univers fictif, et la prolongation du texte littéraire dans une créativité qui engage l'expression d'une perspective individuelle. Même si un élève maîtrise très mal la langue, il peut tout de même inventer une suite originale, drôle ou bizarre à un texte littéraire. La dimension constructive de la lecture est mise au profit de l'apprentissage de la langue et de l'éveil d'une curiosité pour la culture étrangère. Elle peut même inciter à une discussion ouverte sur des questions éthiques, idéologiques ou philosophiques plus générales.⁵

Mais, pour des raisons multiples, telles que le manque de temps, de responsabilité, de ressources et principalement le fait que la lecture et le travail sur des textes littéraires ne sont pas évalués dans l'enseignement roumain lors des examens nationaux de langues étrangères pour les jeunes, cette activité ne fait pas partie de l'enseignement et de l'apprentissage du français dans les écoles roumaines.

A part l'interaction directe enseignant-apprenant, il est important que les réglementations légales soutiennent les démarches du professeur. Lorsqu'il s'agit de l'enseignement de la littérature, il faut analyser plusieurs questions tels les programmes proposés par les officiels du Ministère, la formation des enseignants, les corpus scolaires, les modes d'appropriation des œuvres littéraires, les pratiques (sociales et scolaires) de lecture, voire les pratiques culturelles, les outils (dont le numérique est essentiel de nos jours, vu cette expérience vécue dans le monde entier, la pandémie).

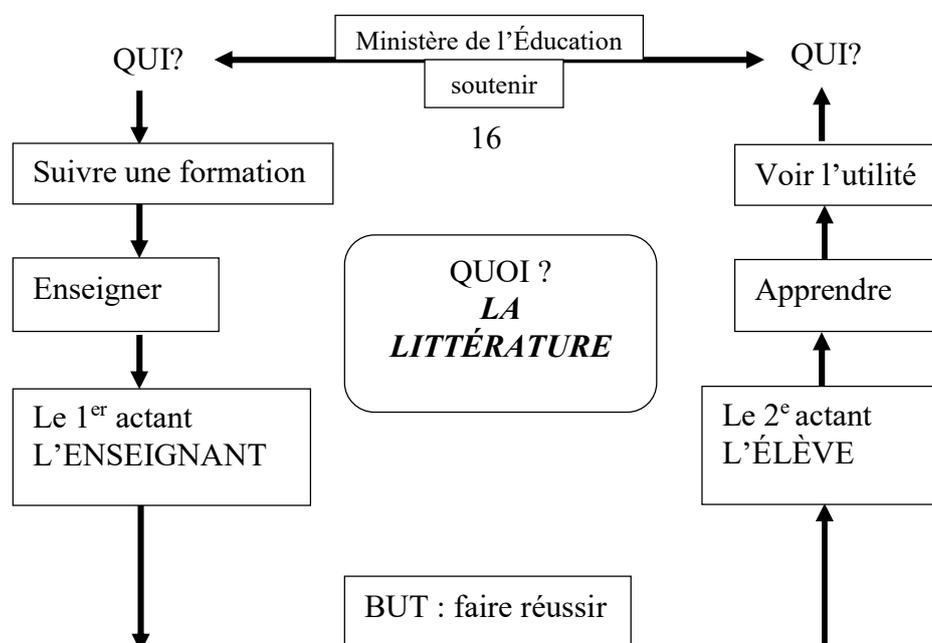
⁵ Keilhauer, A., *Impasse ou chemin de traverse? Le rôle de la littérature dans l'enseignement secondaire et universitaire des langues étrangères, l'exemple du français en Allemagne.* <https://oblit.hypotheses.org/856>, page consulté le 24 juillet 2021.

Il est à noter que les enfants n'ont ni l'habitude de lire en français, ni la moindre idée de ce que cela veut dire la littérature ; pourtant, ils n'en sont pas responsables ou coupables, car la première responsabilité revient aux programmes proposés par le Ministère de l'Éducation et il serait souhaitable de voir que les nouvelles propositions de programmes pour les langues étrangères, y compris le français, pour les élèves de lycée, tiendront compte de tous ses aspects.

Un autre élément important est la formation des enseignants qui, à part, les études universitaires, ne suivent pas de formations spécifiques pour enseigner la littérature ou pour travailler sur le texte littéraire d'une perspective didactique.

Pour ce qui est des enseignants, il est obligatoire de transmettre leur savoir et savoir-faire sur la littérature après avoir suivi une formation rigoureuse. Pourquoi le faire ? L'enseignement de la littérature à l'école est une façon de faire naître, préserver et grandir l'envie, le plaisir de lire en français, d'éveiller et travailler l'imaginaire enfantin, de développer leur capacité d'interprétation, de jugement, de développer la sensibilité esthétique et affective des élèves, de faire découvrir le patrimoine culturel français, d'éduquer les enfants à la tolérance et au respect des cultures, de susciter une réaction personnelle, d'aider les enfants à s'exprimer et à se construire en tant que personnes, de former les compétences du XXI^{ème} siècle, de faire collaborer les élèves vis des outils en ligne – vu la période du confinement, de la pandémie et finalement de construire une culture littéraire.

Nous proposons un schéma pour synthétiser la démarche à suivre, du point de vue des acteurs impliqués :



Quels que soient le genre littéraire abordé ou la longueur du texte choisi, le sujet ou le style de l'auteur, l'étude des textes littéraires en classe de français langue étrangère est indispensable puisque c'est à partir de ces textes que les enseignants peuvent développer chez les élèves des compétences comme la lecture et l'écriture.

Conclusions

Quelles que soient les difficultés ou les prescriptions ministérielles ou officielles en vigueur, il faut trouver des solutions qui avantagent les apprenants. Les enseignants ont la chance et en même temps le devoir de produire un changement dans ce monde si difficile et même temps si intéressant, entre autres, et de former de vrais citoyens.

*La littérature de jeunesse est éducative et divertissante. Le rire et le divertissement ne sont que des moyens éducatifs. Alors pourquoi s'en priver!*⁶

Pour former de futurs lecteurs, nous devons bien comprendre que la littérature doit bien faire sa place pendant les classes de français langue étrangère, quel que soit l'âge des enfants. Les recherches faites dans le domaine de la didactique des langues ont démontré que l'étude de la littérature, pendant les classes de français langue étrangère, peut déterminer le développement des compétences langagières chez les apprenants:

*Effectivement, la littérature a de tout temps, représenté un atout indispensable dans la réussite scolaire, professionnelle voire sociale.*⁷

Bibliographie

Benazout, O. (2010). Le rôle de la littérature de jeunesse dans l'acquisition de la langue. Les rencontres des chercheurs en didactique des littératures. Genève. Repéré à http://www.unige.ch/litteratures2010/contributions_files/Benazout%202010.pdf

Brunel-Ventura, M. « Sylviane Ahr, *Enseigner la littérature aujourd'hui : « disputes » françaises* », *Recherches & Travaux* [En ligne], 89 | 2016, mis en ligne le 12 janvier 2017, consulté le 24 juillet 2021. URL: <http://journals.openedition.org/recherchestravaux/837>; DOI: <https://doi.org/10.4000/recherchestravaux.837>

Gautherot, M. (2009). *Enseigner la littérature de jeunesse au cycle 1*. Animation Pédagogique du 4/02/09 CPC Saint Omer 2. Repéré à http://www.cndp.fr/crdp-reims/cddp52/gran_doss/dossiers/G_dossier/litterature_au_C1/fichiers_annexes/anim.pdf

⁶ Gautherot, M. (2009). *Enseigner la littérature de jeunesse au cycle 1*. Animation Pédagogique du 4/02/09 CPC Saint Omer 2. Repéré à http://www.cndp.fr/crdp-reims/cddp52/gran_doss/dossiers/G_dossier/litterature_au_C1/fichiers_annexes/anim.pdf

⁷ Benazout, O. (2010). *Le rôle de la littérature de jeunesse dans l'acquisition de la langue*. Les rencontres des chercheurs en didactique des littératures. Genève. Repéré à http://www.unige.ch/litteratures2010/contributions_files/Benazout%202010.pdf

Fournier, B., Entretien avec Florey, S., *Enseigner la littérature et faire résonner la petite musique de l'intime*, Repéré à <https://www.hepl.ch/accueil/sites/institutionnel/accueil/actualites-et-agenda/actu-hep/enseigner-la-litterature-au-xxie.html>

Guichard, F. *Enseigner la littérature, mission impossible ?*, *Fabula / Les colloques, Enseigner la littérature à l'université aujourd'hui*, URL: <http://www.fabula.org/colloques/document1519.php>, page consultée le 24 juillet 2021.

Keilhauer, A., *Impasse ou chemin de traverse? Le rôle de la littérature dans l'enseignement secondaire et universitaire des langues étrangères, l'exemple du français en Allemagne*. Repéré à <https://oblit.hypotheses.org/856>

Maloux, M., *Dictionnaire des proverbes, sentences & maximes*, Éditions Larousse, Paris, 2006

Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer, Conseil de l'Europe, Éditions Didier, Paris, 2001. Repéré à: <https://rm.coe.int/16802fc3a8>

Le Petit Larousse Illustré 2006, Éditions Larousse, Paris, 2005